

NIMES, le 20/12/2022

FACTURE

Référence à rappeler : 20.800.215.016444.64 22084

Imputation : 800 401 T1A29 QA17

Objet : RACCORDEMENTS ASS "TERRES DES GALINES"

Travaux réalisés le 20/12/2022

Adresse des travaux : - SAS HECTARE RUE DE NÎMES LOTISSEMENT TERRES DES GALINES 30129 REDESSAN

FACTURE N° 20 S9012 22 - 2562 sur DEVIS N° 20-188921

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	TVA
RACCORDEMENTS ASS "TERRES DES GALINES"					
ASS-100 Etablissement du dossier administratif	U	1,000	154,09	154,09	20,00
Total H.T.				154,09	
POSE DE REGARDS SUR COLLECTEUR					
C.2.1.2 - Terrassement en terrain ordinaire à toute profondeur Ouverture de tranchée ou fouille en terre à toute profondeur pour notamment la pose de canalisations, de cadres rectangulaire, la construction d'ouvrages en maçonnerie comprenant : - les démarches administratives préalables obligatoires auprès de tous les concessionnaires - la signalisation au droit du chantier avec clôture grillagée par panneaux amovibles de 2 m de haut fermant complètement les fouilles et tranchées afin d'empêcher toute intrusion non autorisée, ainsi que tous dispositif, panneaux, séparateurs en plastique (lestés), glissières en béton armé (GBA), directement nécessaires aux travaux et à la sécurité des ouvriers ou de toute personne passant à proximité. - la démolition de chaussée bitumée macadamisée ou pavée- l'extraction des déblais et leur chargement - le dressement des parois verticales aux dimensions nécessaires pour les ouvrages qu'elles sont appelées à recevoir - le nivellement du fond de fouille et jet sur berges, - toutes sujétions et pertes de temps pour longements et croisements de réseaux existants - le rétablissement soirs et week-end (sauf autorisation écrite du Maître d'oeuvre) des accès des riverains du chantier à leurs habitations et garages (par remblais ponctuels ou pose de plaques adaptées à leur utilisation (sécurité, bruit) au-dessus des fouilles). Les largeurs de tranchées seront calculées en tenant compte d'une surlargeur de 0,30 m de part et d'autre du diamètre extérieur du tuyau hors collerette (0,40 m pour conduites de DN supérieur à 600) et 0,50 m de part et d'autre pour les cadres rectangulaires selon les coupes types de tranchées. Les surlargeurs de tranchées conséquentes aux blindages de tranchées (quels qu'ils soient) et les prestations qui en découlent, seront prises en compte dans le prix de ces dits blindage.	M3	5,000	31,23	156,15	20,00
C.2.1.3 - Plus-value pour terrassement manuel Plus value au prix précédent pour extraction de déblais, exécutée manuellement, dans terrain de toute nature pour pose de canalisations ou d'ouvrages divers dans les mêmes conditions qu'à ce prix.	M3	2,000	50,03	100,06	20,00

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	TVA
C.5.2.1 - Fourniture et pose de Regard de Visite préfabriqué béton DN 800 mm Fourniture et pose de regard de visite étanche préfabriqué en béton DN 800 mm. Ce prix rémunère : - la fourniture et la pose du regard de visite. - le terrassement en terrain de toutes natures. - le tri, le chargement et l'évacuation des déblais en décharge agréée - le regard de visite préfabriqué étanche en béton fibré ou armé sur canalisation de diamètre jusqu'à 800 mm. Chaque regard sera réalisé avec des éléments de grande hauteur afin de limiter le nombre de joints et de maintenir le premier joint dans le mesure du possible hors de la nappe phréatique, suivant la norme NF P 16.342. Les regards seront circulaires et d'un diamètre intérieur de 800 mm. "- la fourniture et la mise en place des éléments préfabriqués, de la dalle réductrice, de l'élément de fond préfabriqué avec cunette incorporée. L'élément de fond doit être conçus pour permettre le raccordement des tuyaux afin de garantir le maintien des caractéristiques hydrauliques des effluents et de respecter les diamètres, les angles, la pente ainsi que de garantir la même étanchéité que celle exigée au raccordement des tuyaux entre eux. Les perçages sur regard pour le collecteur principal seront réalisés par carottage. - une garantie au niveau de l'étanchéité sera demandée. - l'exécution des raccordements étanches au réseau par joints souples et tous les travaux et fournitures nécessaires à la complète exécution des ouvrages (éléments de fond de regard avec cunette) et toutes sujétions." "- la fourniture et la mise en place du tampon en fonte ductile pour chaussée, articulé et étanche, classe D400 pour trafic intense comportant la mention "EAUX USEES" en toutes lettres sur le dessus. Le tampon devra être posé de manière à ce que l'ouverture soit dans le sens contraire au sens de la circulation. - le remblai autour du regard, sur toute la hauteur du regard et jusqu'à une distance de 50 cm par rapport aux parois de ce dernier Ce pr	u	2,000	931,43	1 862,86	20,00
C.5.2.2 - Plus-value pour surprofondeur Plus-value au prix précédent pour profondeur supérieure à 1,50 m par décimètre en plus.	dm	30,000	40,06	1 201,80	20,00
C.3.9 - Béton dosé à 350 kg sans coffrage Maçonnerie de béton ordinaire dosé à 350 kg de ciment par m3 d'agréats, sans coffrage, y compris fourniture, mise en oeuvre. (mesuré en volume réel de mise en oeuvre).	M3	3,000	177,10	531,30	20,00
<u>Total H.T.</u>				<u>3 852,17</u>	
Montant H.T.				4 006,26	

Désignation TVA	Montant H.T.	Taux	Montant TVA	Montant TTC
TVA à 20% acquittée sur les débits	4 006,26	20,00	801,25	4 807,51

Montant TTC	4 807,51 €
Acompte versé	3 846,00 €
Reste à payer	961,51 €

Règlement à effectuer avant le 19/01/2023, sans escompte

Envoyer votre règlement + le coupon à détacher (adresse en haut à gauche). Il ne sera pas appliqué d'escompte. Tout retard/défaut de paiement entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable l'exigibilité immédiate des sommes dues + le paiement d'intérêts tx égal à 3 x le tx de l'intérêt légal sur la base des sommes non réglées avec 1 minimum de perception 12€ et toute entreprise ou établissement débiteur devra également s'acquitter d'1 indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement 40€

P / Sté des Eaux de la Métropole Nîmoise